



**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'EMPRISES FONCIERE  
DU DOMAINE PUBLIC ET PRIVE AVEC LE SMTUT DANS LE CADRE  
DE L'INSTALLATION DE POTEAUX ET D'ABRIBUS**

Entant qu'autorité organisatrice de mobilité sur son ressort territorial le Syndicat Mixte des Transports Urbain Thiernois (SMTUT) organise son réseau de transport collectif à la demande.

Cette offre déployée sur les communes de Thiers Dore et Montagne, Lezoux, Peschadoires, pour être efficace et fonctionnelle, doit mettre en place du mobilier urbain sur les arrêts de bus nécessaires : poteaux d'information et d'abribus.

Sur le parc d'activité intercommunale deux poteaux doivent être installé et il est donc nécessaire de permettre au SMTUT d'utiliser les tènements fonciers nécessaires.

Une convention de mise à disposition à été rédigée et il est demandé au conseil communautaire d'autoriser Madame la présidente à la signer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **APPROUVE à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme,  
Fait et publié à Lezoux, le 21 décembre 2023  
Signé par Elisabeth BRUSSAT, Présidente